



CHAMPIONNAT DOUBLE 77

Masculins 3^{ème} / 4^{ème} Divisions

Féminines 3^{ème} / 4^{ème} Divisions



Samedi 7 & Dimanche 8 mai 2016 SAINT GERMAIN SUR MORIN – Centre Sportif J. GODET

Inscriptions	Horaires	Règlement FFSB
<p>Par courrier : M. Jean Claude DALMASSOT 2, rue Prince Conti 77680 Roissy-en-Brie Tél : 06 22 19 11 50</p> <p>Par Mail : dal1948@hotmail.fr</p> <p>Dernier délai : lundi 2 mai minuit Tirage : mercredi 4 mai à 17h00</p>	<p><u>Samedi 7 mai 2016 : jet du but</u> 14h00</p> <p>Masculins 4^{ème} et 3^{ème} divisions</p> <p><u>Dimanche 8 mai 2016 : jet du but</u> 8h00</p> <p>Masculins et Féminines toutes divisions</p>	<p>Pour cette compétition, le Règlement Technique International et le Règlement Sportif FFSB seront appliqués.</p> <p>Parties en 13 points limitées à 1h45 (le CBD se réserve le droit de modifier la durée des parties en fonction du nombre d'équipes) Avis vous sera fait après le tirage.</p> <p>Licences compétitions obligatoires avec le tampon médical: Art. 22 du RS. Tenues uniformes haut de corps avec écussons du club (1)</p>

Compétition officielle : Décernant le titre de Champion(e) et Vice-champion(ne) dans chacune des catégories ainsi que la qualification au Championnat Régional Masculin 3^{ème} et 4^{ème} divisions. Pour les Féminines F4 d'une part et F3 d'autre part le Championnat Régional est ouvert à toutes, à condition d'avoir participé au championnat Départemental.
Le Fédéral Double Régional se déroulera les 4 et 5 juin 2016 à Montmorency (Val d'Oise)

Déroulement des compétitions :

Samedi 7 mai 2016 : 1^{ère} phase et cadrage si nécessaire

Poules puis parties éliminatoires directes

Au tirage initial, les équipes d'une même AS ou ESB **(2)** ne peuvent figurer dans la même poule, dans la mesure du possible.
Obligatoirement les 1^{ers} de poule rencontrent les 2^{èmes} de poule.
Un 1^{er} de poule ne peut pas rencontrer son 2^{ème} de poule

Dimanche 8 mai 2016 : 2^{ème} phase

Poules avec tirage intégral puis parties éliminatoires directes

(Arrêt des parties de 12 h 30 à 14 heures)

Une seule phase pour les Féminines

Arbitrage : M. Paul GALLAND (Arbitre national)

(2) Nota : 2 ou 3 joueurs d'une même AS ne peuvent se déclarer en ESB.

Indemnités de séjour et de déplacement

1 ^{ère} phase : qualifié	20€	¼ finale	30€	Récompenses aux Champions et aux Vice-Champions
2 ^{ème} phase : qualifié	25€	½ finale	40€	
Parties qualificatives éventuellement	20€	Finale	80€	

PARTICIPATION AUX FRAIS D'ORGANISATION

Masculins et Féminines 3^{ème} et 4^{ème} Divisions : **30 €** par équipe, facturés aux sociétés participantes.

(1) Nota important : Les équipes qui se seront qualifiées pour les Championnats Régionaux devront respecter en matière de tenue les dispositions de l'article N°68 du règlement sportif FFSB.

Le CBD se réserve le droit de modifier lors du tirage les indemnités de séjour et de déplacement suivant le nombre d'équipes inscrites..

Président du CBD de S&M Jean-Claude POYOT	Secrétaire Général Joël CROSNIER	Trésorière Générale et Présidente de la Commission Féminine Ghislaïne BÉRUDI	Président de la Commission des Arbitres Fernand BOULY	Président de la Commission Sportive Jean MARTIN
---	-------------------------------------	---	---	---